

## Centre de Renfort de Morges et environs

En 1952, le Grand Conseil Vaudois acceptait la constitution d'un réseau logistique de Sapeurs-pompiers avec des moyens lourds et du matériel spécifique afin de subvenir et d'aider les communes en carence d'équipement et de personnel pour lutter efficacement contre les éléments naturels et les incendies. L'idée étant que ces spécialistes interviennent 24h sur 24, 365 jours par an et en assurant un départ dans les 5 minutes dès que l'alarme était donnée par le 118.

Le challenge était de taille et onéreux, mais économiquement rentable pour l'ECA, le but étant d'intervenir le plus rapidement possible avec les bons moyens.

Mais sans l'aide des communes, ce réseau de CR n'aurait pas pu voir le jour, d'autant plus que l'idée était de former des Sapeurs-Pompiers volontaires venant des différentes entreprises locales.

Tout naturellement, le premier Centre de Secours fut créé à Penthaz, avec l'aide du personnel des Grands Moulins et des Câbleries de Cossonay.

Pour la région de Morges, deux villes étaient en compétition, St-

Prex avec la Verrerie et Morges en pleine expansion économique - La SIM avec ses 350 ouvriers, la fonderie Neeser et 60 places de travail, Prematex, Fisher, Saurer, Oulevay, ainsi que les graisses Morgia génératrices de 200 places de travail - Parallèlement à cette économie industrielle, gravitaient quelques 29 entreprises locales représentant 1'600 postes.

C'est finalement Morges qui est choisie et le CSI de Morges voit le jour en 1954. Il a pour mission d'apporter un soutien permanent constant sur 34 communes du district. A l'époque, les effectifs étaient de 20 personnes dont 18 indépendants.

De locale, la défense incendie devient régionale. Les hommes et le matériel sont basés à Morges, mais le rayon d'action va depuis la Venoge jusqu'à L'Aubonne et du Lac Léman à Apples, voire au-delà en cas de nécessité.

Jusqu'en 1980, les missions sont de type défense incendie, mais la Confédération et plus particulièrement les Etats-Majors des gendarmeries à mettre sur pied un groupe d'intervention pionnier. Ceux-ci refusent et proposent que la mission soit dévolue aux Sapeurs-Pompiers.

C'est ainsi qu'en 1981, le CR de Morges s'équipe d'un véhicule lourd « pionnier et de désincarcération ». Sa mission de sauvetage consiste dès lors à collaborer avec les professionnels de la médecine d'urgence, les ambulanciers, le SMUR, la REGA et les différentes polices cantonale et communale. Le secteur d'intervention comprend alors 54 communes pour un bassin de population de 55'000 personnes.

Le personnel est aussi mis à contribution, car des véhicules performants nécessitent automatiquement des hommes performants, entraînés, formés et disponibles. Les 26 membres du CR suivent annuellement plus de 80 heures de formation pour les disciplines suivantes : Porteur d'appareil respiratoire, chauffeur poids lourd, secours routier et sanitaire, techniques de sauvetage, d'extinction, de pompage, d'hélicoptère etc... Etre prêt en tout temps à apporter aide et secours à notre prochain en difficulté, quelque soit sa nationalité, sa couleur de peau, sa position sociale et sa couleur politique.

De par les volontés politiques et les pressions économiques, les Ser-

4



Une photo des véhicules dans le courant des années 1970

## SIS Morget (suite)

vices Défense Incendie et Secours de notre canton vont progressivement se métamorphoser, et entrer dans l'ère du professionnalisme.

La disponibilité du personnel, surtout en journée, apporte une nouvelle réflexion. En 1996, lors de son rapport, le Major Roger Comtesse annonce son intention de créer, avec l'aide des communes du rayon d'intervention CR, un centre de renfort intercommunal.

Dans le courant des années 1997 et 1998, les communes de Tolochenaz et Préverenges adhèrent à ce projet et signent une convention après bien des débats et un règlement communal identique pour la Défense Incendie.

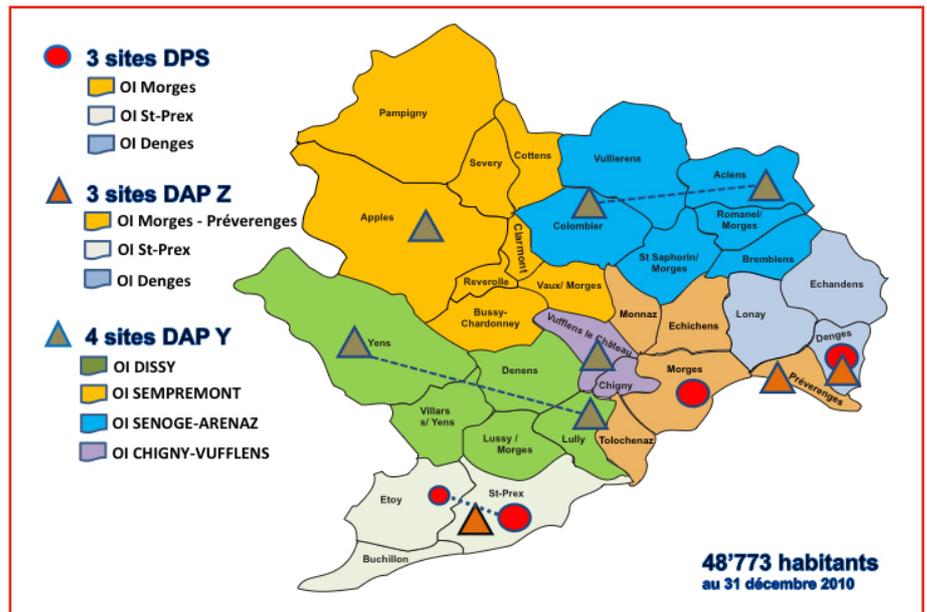
Le SISCUM (Service Incendie et de Secours de la Communauté Urbaine Morgienne) voit le jour et entre en action le 1er janvier 1999. Le 1er janvier 2003, un commandant à plein temps est nommé, le Major Eric Henry.

Echichens et Monnaz adhèrent au projet courant 2003.

Au premier janvier 2004, Le SISCUM est composé d'un DPS (Détachement de Premiers Secours) et d'une compagnie MIKA à Morges, et des compagnies PREVER, TOLO, et ECHIMO.

Le 1er janvier 2006 a lieu la création d'une école de formation d'une année pour 18 recrues et ceci pour l'entier du secteur d'intervention des 5 SDIS.

Dans le même temps, le SISCUM propose une nouvelle structure avec 1 DPS de 4 groupes pour un total de 48 sapeurs et d'un DAP (Détachement D'Appui) avec 3 sections basées à Tolochenaz, Préverenges et Echichens, le person-



nel de Morges étant réparti dans les 3 sections.

Mais la métamorphose n'est de loin pas encore terminée. Après quelques années de fonctionnement en tant que SISCUM, une réflexion est imposée par le projet d'une nouvelle Loi Cantonale (SDIS Evolution) qui prévoit 1 seul SDIS pour les 32 communes du secteur d'intervention du district de Morges pour des questions de rationalisation, C'est à ce moment, en 2008, que l'on voit le nom de MORGET apparaître pour la première fois. Il devient officiel le 18 mai 2009. Il faudra attendre le 1er janvier 2012 pour que le nouveau SDIS - SIS MORGET soit complètement structuré et prêt à démarrer.

Actuellement, le SIS MORGET est structuré de la manière suivante, il est composé d'un détachement de premiers secours (DPS) formé de 3 sections, d'un détachement d'appui (DAP) formé de 7 sections et d'une Ecole de formation (EFO) Cela représente environ 400 sa-

peurs-pompiers. Ci-dessous, le graphique représentant le secteur et la structure.

Le SIS MORGET rassemble la population de 29 communes urbaines et rurales de la région de la Côte, secteur de Morges, comprenant plus de 49'000 habitants. Il est amené à intervenir sur ce secteur en cas d'incendie, d'inondation, de dégât naturel, de petit cas de pollution, de soutien sanitaire et de divers cas particuliers.

La section DPS Morges intervient en désincarcération, accident avec blessé(s) incarcéré(s).

Le site internet [www.sismorget.ch](http://www.sismorget.ch) contient d'autres informations, des compte-rendus et des photos de sinistres, ainsi que tous les renseignements nécessaires à la vie des pompiers du district de Morges. De plus chaque dernier samedi du mois, dès 11h, le petit musée attendant à la caserne du feu est ouvert. Nous vous y invitons avec plaisir.

Olivier Jeanneret



Une photo des véhicules actuels